

**Mairie
de le Château
d'Oléron**



**AVIS D'APPEL A CANDIDATURE
POUR UNE OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC
-
EN VUE D'UNE EXPLOITATION COMMERCIALE**

Cahier des charges des candidatures

« activité de loisir en plein air »

Préambule :

Dans le cadre du projet d'animation visant à la dynamisation du territoire communal, la ville du Château d'Oléron souhaite délivrer une autorisation d'occupation précaire destinée à animer un espace de 3.400m² environ afin d'y développer une activité de loisir en plein air et ce à compter du 1^{er} avril 2025

Nom et adresse de la personne publique :

Commune de Le Château d'Oléron
4 boulevard Victor Hugo
17480 Le Château d'Oléron
Représentée par son maire, Michel PARENT

Type de procédure :

Appel à concurrence pour l'établissement d'une autorisation d'occupation précaire (AOT) du domaine public.

Objet :

La Commune du Château d'Oléron informe le public de la vacance d'un emplacement pour l'exercice d'une activité économique à proximité de la porte de Dolus (descriptif sur le plan annexé à cet avis). Le terrain se trouve sur la parcelle cadastrée AD 541, à l'exception du parking situé sur le domaine public et constitué pour l'essentiel d'un espace non bâti de 3.400m² avec une construction de type cabanon équipé d'un bloc sanitaires.

Une visite préalable sur site est fortement recommandée.

Lieu d'exécution :

Cf plan joint.

Date de début de l'AOT :

Avril 2025

Durée :

La durée de l'autorisation est proposée pour 5 ans renouvelable une fois par avenant pour une même durée.

Redevance :

L'occupation de cet espace est soumise à une redevance décomposée de la manière suivante :

- Part fixe fixée à 2 400€ par an (révisable annuellement à la date d'anniversaire de l'autorisation à un taux de 2%)
- Et une part variable correspondant à un pourcentage qui sera fonction du chiffre d'affaires (5% minimum)

L'occupant devra faire son affaire des charges courantes inhérentes à son activité : consommation d'eau et d'électricité. Il assumera également tous les frais d'entretien liés à l'utilisation de cet espace. L'occupant devra fournir annuellement une attestation d'assurance couvrant tous les risques inhérents à son activité.

Date limite de dépôt des candidatures : **Vendredi 28 février 2025 à 12h00**

Les plis devront nous parvenir par mail à l'adresse suivante : mairie@lechateaudoleron.fr avec comme objet « AOT activité de loisir en plein air »

ou par voie postale (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Commune de Le Château d'Oléron

4 boulevard Victor Hugo

17480 Le Château d'Oléron

Documents à fournir :

- Formulaire de candidature dûment rempli à envoyer à l'adresse suivante : mairie@lechateaudoleron.fr ou directement en Mairie. Le formulaire est à télécharger directement sur le site internet de la Mairie.
- Tout autre document permettant de décrire plus précisément le projet

Conditions d'attribution :

Les critères suivants permettront de départager les candidats, par ordre décroissant d'importance :

1. La qualité du projet d'exploitation en tenant compte de sa périodicité et de ses horaires d'ouverture, des activités prévues sur le lieu, de l'insertion parmi celles déjà présentes sur le site (manifestation culturelle, proximité du camping municipal avec un clientèle à dominante familiale, baignade, padel...). Cette liste d'items n'est pas exhaustive, sera appréciée la capacité du candidat à se projeter sur le site et sa présentation globale : 60%
2. Le type d'installation objet de la présente autorisation : aménagement léger ainsi que son insertion paysagère et la prise en compte de caractère naturel du lieu, qui sera impérativement à préserver (structure la moins impactante possible...) : 20%
3. Tarification domaniale : les candidats devront proposer une part tarifaire variable adossée à la part fixe, sur la base d'un pourcentage du chiffre d'affaires réalisé (N-1) : 20%

Les candidats ayant répondu au mieux aux critères énoncés précédemment pourront être reçus pour préciser les modalités de l'occupation du domaine. Cette audition pourra avoir lieu par téléphone, visioconférence ou en présentiel. La rencontre reste toutefois facultative. Une négociation pourra également être conduite auprès des 3 candidats les mieux notés à l'issue d'un 1^{er} tour. La collectivité se réserve le droit d'attribuer l'autorisation d'occupation au regard des seuls dossiers.

Le lauréat sera celui qui aura répondu au mieux aux critères énoncés ci-dessus, selon la pondération établie.

Les candidats doivent transmettre un dossier de candidature complet en prenant soin de fournir les renseignements suivants :

- Les renseignements indiquant l'activité projetée du candidat, sa motivation à candidater, et sa volonté à respecter le cahier des charges ;
- Ses compétences et son expérience (diplômes, statut, expériences) en fonction du projet proposé, une présentation de l'équipement dont il dispose et le cas échéant du matériel qu'il devra acquérir pour exercer son activité sur le site avec le coût inhérent
- Présentation de la manière dont il souhaite exercer son activité sur le site
- Un budget prévisionnel permettant de juger de la viabilité de l'activité
- Le cas échéant une proposition de tarification domaniale annexée sur le chiffre d'affaires annuel.

Pour toute demande de renseignement merci de vous adresser à la Mairie :

mairie@lechateaudoleron.fr ou au 05 46 75 53 00

Annexe : plan joint

L'emplacement objet du présent appel à candidature est celui compris à l'intérieur du polygone jaune ci-dessous pour une superficie de 3.400m² environ.

